

1. POINTS SAILLANTS DES RÉALISATIONS DE L'ICSE

1.1. L'Institut canadien du service extérieur

Un fait nouveau important dans la régie de l'Institut a été la création d'un Conseil d'administration de l'Institut canadien du service extérieur (ICSE), présidé au niveau du sous-ministre délégué et ayant pour membres des cadres supérieurs du MAECI, de Citoyenneté et Immigration, de l'École de la fonction publique du Canada et de l'ACDI. Ce Conseil, qui s'est réuni pour la première fois en septembre 2005, guidera l'orientation stratégique de l'Institut pour faire en sorte qu'il atteigne les priorités du gouvernement.

1.2. Formation en langues étrangères

Le Comité des langues étrangères a été créé en janvier 2006 et s'est déjà réuni deux fois. Voici son mandat :

- Promouvoir la valeur et l'importance d'avoir une capacité en matière de langues étrangères au sein du Ministère et du gouvernement.
- Promouvoir la capacité de formation de CFSL auprès des autres ministères fédéraux en vue de mieux intégrer les ressources en matière de formation linguistique.
- Faire des recommandations pour améliorer la formation en langues étrangères en se fondant sur les vérifications du programme et sur un examen régulier des résultats de tests.
- Déterminer et analyser des approches novatrices de la formation en langues étrangères.
- Conseiller HCM sur les possibilités de recrutement pour améliorer la capacité en langues étrangères au Ministère.
- Conseiller HCM et les directions générales géographiques sur la désignation linguistique des postes et sur les affectations proposées à ces postes.
- Recommander au Comité de gestion de DMA des changements à la Politique relative aux langues étrangères.
- Présenter un rapport annuel au Comité exécutif sur tous les aspects de la formation en langues étrangères.
- Tenir un minimum de huit (8) réunions par an.

CFSL a proposé divers scénarios au Comité pour mieux adapter les cours de *Compétence professionnelle*, d'*Intégration sociale* et d'*Immersion* aux besoins actuels des employés. Le Comité étudiera ces propositions au cours de l'année qui vient.

Un important nouveau contrat a été négocié pour offrir des services de langues étrangères pendant les cinq prochaines années. Bien que la situation budgétaire ait entraîné la suspension de la formation linguistique pour le personnel canadien travaillant à l'étranger, de nouveaux modules ont été élaborés pour offrir des cours de langues étrangères en ligne, notamment au niveau de débutant.

Divers ministères ont manifesté de l'intérêt à l'égard des services fournis par CFSL qui est de plus en plus reconnu comme un centre d'expertise en langues étrangères. D'importants protocoles d'entente (PE) existent déjà avec l'ACDI et CIC, pour la fourniture d'une formation linguistique à leurs employés. D'autres accords ont été négociés avec 30 AMF qui présentent des demandes croissantes